



DRAME D'ORNANO

Un deuil national décrété mercredi

Le gouvernement a décrété pour ce 22 novembre une journée de deuil sur l'ensemble du territoire national en mémoire des victimes de la bousculade du stade d'Ornano, dans laquelle trente et Congolais ont trouvé la mort, et cent quarante-cinq blessés dont quatre dans un état grave. Il s'agit de jeunes gens qui postulaient au recrutement dans les Forces armées congolaises à la suite d'un appel général lancé par l'institution militaire.

La cellule de crise gouvernementale s'est rendue dans les hôpitaux et à la morgue municipale pour le constat. Une enquête administrative et une autre judiciaire sont ouvertes aux fins d'établir les responsabilités du drame. Les obsèques, les soins aux blessés et l'assistance aux familles endeuillées sont à la charge de l'Etat.

Pages 6 et 16



Le Premier ministre au chevet des blessés du drame d'Ornano au CHU-B/DR

FONDS D'AUTO-ASSISTANCE

Dix-sept ONG congolaises financées par les États-Unis

L'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo vient de disposer 101 342 dollars au profit de dix-sept Organisations non gouvernementales (ONG) et individualités pour réaliser des projets portant sur l'agriculture, l'élevage, la lutte

contre les violences ayant pour base le genre et la formation des jeunes. Selon l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Eugene Young, ces financements, soit 40 000 dollars, seront versés à huit ONG, dans le cadre du programme du Fonds

d'auto-assistance, tandis que 61 342 dollars sont destinés à neuf autres pour la mise en œuvre du programme de petites subventions du département de la diplomatie publique américaine.

Page 6

HANDBALL

Vingt Diables rouges sélectionnés pour la CAN seniors hommes

La Fédération congolaise de handball a sélectionné une vingtaine de Diables rouges issus des championnats du Congo, du Maroc et de certains pays d'Europe pour un stage préparatoire prélude à la Coupe d'Afrique des na-

tions (CAN) 2024 prévue du 19 au 29 janvier prochain au Caire, en Égypte. Cette compétition marque ainsi le retour de l'équipe nationale masculine de handball après sa dernière participation en 2020.

Page 13



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Casque obligatoire pour motocyclistes

Le gouvernement vient de décider de rendre désormais obligatoire le port du casque de protection pour les motocyclistes et tout passager à bord afin de réduire le nombre d'accidents de voie publique qui représentent 12% du taux de mortalité du fait de la prolifération des motos-taxi qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Dans une déclaration rendue publique à l'occasion de la 12e Journée africaine de la sécurité routière, le ministre chargé des Transports et de l'Aviation civile, Honoré Sayi, a indiqué que pour les deux premiers trimestres de l'année en cours, sur 1375 accidents de voie publique déclarés, 245 impliquent les motos-taxis



Le ministre Honoré Sayi

Page 3

DISPARITION

Pierre Nzila inhumé au musée Marien-Ngouabi

Page 16

ÉDITORIAL

Novembre

Page 2

ÉDITORIAL

Novembre

Dans la société, des personnalités qui se distinguent par ce qu'elles ont fait ou ce qu'elles font chacune dans son domaine deviennent des références. Pendant ce mois de novembre, le Congo a rendu hommage à certains de ses dignes fils. Les membres du Parti congolais du travail ont commémoré les 16 ans de la disparition de leur ancien secrétaire général, Ambroise Edouard Noumazalay, décédé en novembre 2007. Cet homme, qui avait marqué son époque par son engagement politique et son sens élevé du consensus, était aussi président du Sénat.

De son côté, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral s'est souvenu de son président fondateur, Bernard Bakana Kolelas, arraché à la vie le même mois en 2009, il y a 14 ans. Homme de conviction, il s'est fait distinguer par son opposition aux régimes successifs avant d'exercer les fonctions de maire de la ville de Brazzaville et de Premier ministre.

Ce mois de novembre, qui va bientôt s'enliser dans les ombres de l'histoire, s'est ouvert dans notre pays cette année par une mauvaise nouvelle à son deuxième jour. Il s'agissait du décès de l'ancien Premier ministre, ancien ambassadeur et grand écrivain, Henri Lopes. Des voix, qui se sont levées en guise de témoignages sur sa personne, ont reconnu l'immensité de son œuvre littéraire, son amour pour le Congo et son combat pour le développement.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉGIES FINANCIÈRES

La Fénatref dissout la section CSTC de la DGIFN

Dans une déclaration rendue publique le 21 novembre à Brazzaville, la Fédération nationale des travailleurs des régies financières (Fénatref) a décidé de mettre fin aux activités la section de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) de la Direction générale des institutions financières nationales (DGIFN), à cause du non-respect des normes syndicales.



Les membres de la Fénatref/Adiac

Selon la déclaration, cette section ne respecte pas les démarches prescrites par la confédération et la fédération, notamment le dialogue.

La tutelle de la section syndicale CSTC de la DGIFN s'éloigne des textes et déclenche des grèves illégales. En effet, le bureau de la Fénatref s'est indigné de ce qu'il

qualifie d'insoumission, de récidive et de refus d'obtenir. « *Les négociations relatives à l'application du relevé des conclusions du 2 août 2023, dont la commission mixte de suivi de ces conclusions a été mise en place le 5 octobre, n'ont jamais été interrompues* », détaille la déclaration qui a été

lue par le secrétaire chargé de l'organisation et mobilisation de la Fénatref, Euloge Mbousa.

Après avoir déclaré la dissolution de cette section, la Fénatref a promis d'organiser, le 23 novembre à 12 h, une assemblée générale extraordinaire dans la salle des réunions de la DGIFN pour mettre en place une nouvelle section syndicale.

En vue de permettre le fonctionnement normal de la DGIFN, le secrétaire général de la Fénatref a invité les travailleurs à poursuivre leur service comme d'habitude.

Rude Ngoma

« Les négociations relatives à l'application du relevé des conclusions du 2 août 2023, dont la commission mixte de suivi de ces conclusions a été mise en place le 5 octobre, n'ont jamais été interrompues »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le port du casque rendu obligatoire pour les motocyclistes

Dans une déclaration délivrée à l'occasion de la 12^e Journée africaine de la sécurité routière, le gouvernement, par le biais du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, invite les motocyclistes et passagers au port obligatoire du casque de protection afin de réduire tant soit peu le taux croissant des traumatismes dus aux accidents de la route.

Placée sur le thème « Faisons du port du casque de protection à moto, une obligation citoyenne pour réduire les risques de décès et de traumatismes dus aux accidents de la route », la commémoration de la 12^e Journée africaine de la sécurité routière est une occasion de conscientiser et sensibiliser tous les acteurs autour de la question.

Selon le ministre Honoré Sayi, la question sur la sécurité routière reste une préoccupation du gouvernement qui s'emploie, à travers ses organes techniques, à coordonner les actions pour stabiliser puis réduire le nombre de décès imputables aux accidents de la route.

Au Congo, la mortalité due aux accidents de la route par les motocyclistes représente 12%. Un chiffre inquiétant d'autant plus que la prolifération des motocycles pour les activités de transport en commun ne cesse de prendre de l'ampleur. A en croire le ministre, en 2021, sur 3 081 accidents de voie publique déclarés, 861 motos ont été impliquées pour 2 877 véhicules à quatre roues, soit 28% du total des accidents. En 2022,



890 motos ont été impliquées sur 2 998 accidents déclarés, soit 29,67% du total des accidents. S'agissant des deux premiers trimestres de cette année en cours, sur 1375 accidents de voie publique déclarés, on a dénombré l'implication de 245 motos, soit 18% du total des accidents et plus de la moitié des conducteurs ou passagers y décèdent.

Des chiffres très alarmants qui, selon le ministre de tutelle, nécessitent une prise de mesures

drastiques pour y remédier. « Il ne sera plus jamais toléré la circulation à moto de tout citoyen conducteur ou passager, civil ou militaire, sans casque de protection; la vente d'une moto sans casque ne sera plus tolérée; l'immatriculation obligatoire des motos et l'obtention d'un permis de conduire de la catégorie concernée sont rendues obligatoires pour tout conducteur de moto ainsi que le brevet militaire pour les mo-

tocycles militaires ; l'assurance obligatoire pour toutes les motos de plus de 125cm³ de cylindrée », a fait savoir le ministre.

Bien que le Congo a pour code de la route celui de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le constat est tel que nombreuses des dispositions ne sont pas appliquées, à savoir la législation en matière du port de casque de protection à moto. D'après le ministre, elle est très fai-

Des motocyclistes attendant des usagers/DR
blement appliquée au Congo. « ... La police et la gendarmerie ont été instruites à faire appliquer la législation existante en matière de port obligatoire du casque de protection à moto. Aussi, les services de la direction générale des transports terrestres organiseront des formations à la conduite des motos. Cette action devra se pérenniser dans le temps », a expliqué le ministre Honoré Sayi.

Gloria Imelda Lossele

FORMATION PROFESSIONNELLE

Un centre d'encadrement des jeunes ouvre ses portes à Brazzaville

Le Centre de formation qualifiante et certifiante de la société Perfect services, créé dans le septième arrondissement, Mfilou, en vue d'encadrer les jeunes pour leur intégration facile dans la vie professionnelle, a officiellement ouvert ses portes aux apprenants le 18 novembre, après son inauguration par la coordonnatrice de cette société, Merline Diampassi.

Le Centre de formation qualifiante et certifiante de la société Perfect services est un établissement privé conventionné dont la promotrice est Muriel Ikessiba. La capacité d'accueil est de cinquante apprenants pour les spécialités suivantes : femme de ménage, répétiteur de soutien scolaire, garde malade, valet de chambre ou femme de chambre, hôtesse d'accueil, hôtesse de caisse, gouvernante de maison, cuisinier, barman et pâtissier.

Selon la coordonnatrice Merline Diampassi, Perfect services est un centre de formation qui vise à atteindre l'excellence et une agence intérimaire qui offre les opportunités d'emplois stables, saisonniers et même plus encore. « En effet, au-



Les apprenants et les responsables du centre/Adiac

« Aujourd'hui marque le début d'une nouvelle ère pour Perfect services. Nous sommes résolus d'offrir une éducation de qualité, de former une génération professionnelle qualifiée et à soutenir nos apprenants tout au long de leurs parcours. Nous croyons fortement en leurs potentiels et sommes convaincus qu'ils apporteront une contribution significative à la société »

jour d'hui marque le début d'une nouvelle ère pour Perfect services. Nous sommes résolus d'offrir une éducation de qualité, de former une génération professionnelle qualifiée et à soutenir nos apprenants tout au long de leurs parcours. Nous croyons fortement en leurs potentiels et sommes convaincus qu'ils apporteront une contribution significative à la société », a-t-elle souligné.

Intervenant à son tour, l'expert chargé de la communication à Perfect services, Gravelo Ndinga, a fait savoir que ce centre est une société de service à personne, c'est-à-dire les activités qui sont exercées à domicile et destinées à répondre aux besoins précis.

Guillaume Ondze

ZES D'IGNIÉ

Une convention d'opération signée entre l'APPD-ZES et Tinda Cash

La convention d'opération dans la Zone économique spéciale (ZES) d'Ignié a été signée, le 21 novembre à Brazzaville, entre le directeur général de l'Agence de planification, de promotion et de développement (APPD) des ZES, Roch Massoyi-Eteka, et celui de la société Tinda Cash Congo SA, Yannick Jutta.

La société Tinda Cash va installer une centrale solaire hybride à Ignié, dans le département du Pool. A travers son projet d'électrification dénommé « Ignié 2021-2046 d'électrification », il s'agira pour cette société de produire 65 MW d'électricité, soit 55 MW via une centrale solaire hybride et 10 MW à l'aide de la centrale biomasse. Pour ce faire, un espace de cent hectares lui a été concédé dans la ZES d'Ignié.

« Le contrat qui vient d'être signé est un contrat d'opération entre l'APPD-ZES et la société Tinda Cash concernant l'électrification dans la zone économique spéciale d'Ignié. Nous allons lancer les travaux de préparation des terrains et ensuite exproprier la population avant le lancement des travaux. Ce qui sera fait concrètement, c'est l'implantation d'une usine d'électrification avec une technologie hybride solaire et biomasse de 65 MW de départ », a expliqué Yannick Jutta, président directeur



général de Tinda Cash.

La durée prévue pour la réalisation de ce projet est de deux ans. « C'est dans le village Kouomi que nous allons ré-

aliser notre projet. Le gouvernement nous a octroyé cent hectares pour un départ et puis nous allons regarder ensemble si cela suffit. Si cela

L'échange des parapheurs entre les deux parties/Adiac

ne suffit pas, nous allons encore solliciter auprès du gouvernement pour étendre le projet. Le projet dans son ensemble va se réaliser en

deux ans. Les travaux d'implantation de cette usine se feront sur la même durée », a précisé Yannick Jutta.

Le projet « Ignié 2021-2046 d'électrification » bénéficie du soutien de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, de BSCA et de BGFI Bank Congo. « Contrairement aux autres zones économiques, Ignié n'a pas de développeur. La société Tinda Cash a frappé à notre porte pour opérer une activité bien précise, celle de la production d'électricité par une technologie moderne, à savoir biomasse et solaire. Nous avons répondu favorablement à la demande et Tinda cash est le premier à recevoir l'agrément pour exercer dans la zone d'Igné », a déclaré le directeur général de l'APPD-ZES, Roch Massoyi-Eteka.

Soutenue par plusieurs partenaires, parmi lesquels Sinohydro et Power China, Tinda cash est spécialisée dans la production de l'énergie verte.

Gloria Imelda Lossele

helios towers

Helios Towers – Congo Brazzaville
Appel d'offre pour :
La fourniture de 03 Véhicules Toyota land cruiser BJ double cabine

Historique
Helios Towers Congo Brazzaville est une filiale de Helios Towers (HT) qui est l'un des principaux fournisseurs de services d'infrastructure de télécommunications en Afrique et au Moyen-Orient, possédant et exploitant plus de 13 000 tours. HT cherche à offrir une option de réduction des coûts à ses clients en favorisant le partage des infrastructures au sein de ses marchés. Plus d'informations sur <https://www.heliostowers.com>

Objectif de l'appel d'offres
HELIOS TOWERS CONGO souhaite par le présent cahier des charges définir les prescriptions techniques pour la fourniture de 03 Véhicules Toyota land cruiser BJ double cabine à Brazzaville. Les véhicules à livrer seront conformes aux spécifications techniques requises et définies dans le cahier de charge. Les soumissionnaires sont invités à préciser le pays d'origine, la garantie du matériel, le délai de livraison, ainsi que le mode de paiement à Helios Towers Congo (HTC).

Contenu de l'Appel d'offres
- Fiche technique de chaque véhicule ;
- Formulaires de due diligence soumis à l'évaluation des risques par HT (applicable pour le fournisseur retenu);
- Code de déontologie des tiers HT.
Livrables de l'appel d'offres
- Une Offre technique et financière de la fourniture de 03 véhicules Toyota Land cruiser BJ double cabine;
- Document identifiant la provenance du matériel, le délai de garantie et le mode de paiement;
- Code de déontologie des tiers, parafés,

signés avec cachet de votre entreprise ;
- Le fournisseur fournira la réponse à l'appel d'offres par dépôt physique de l'offre à l'adresse « immeuble TPI, 1er niveau situé sur le boulevard Denis Sassou Nguesso, face dépôt SCLOG, Brazzaville ».

Délais de soumission :
Mercredi 29 novembre 2023 à 17h00.
Monnaie et modalité de paiement
La monnaie de règlement est le franc CFA. Les paiements se feront par virement bancaire dans le compte du prestataire sur présentation du RIB. Ainsi seront effectués au plus tard trente (30) jours à partir de la date de la présentation des factures à HELIOS TOWERS CONGO et suivant la modalité suivante :
- 50% d'acompte à la commande sous réserve d'une caution bancaire ;
- 100% du montant après livraison des véhicules attesté par un bon de livraison signé par les deux parties ;

Dépouillement et réponse à l'appel d'offre : lundi 04 décembre 2023. Une réponse sera communiquée au fournisseur retenu le mardi 05 décembre 2023. Pour tous besoins d'informations complémentaires, veuillez contacter :
Mr Billy NGUETEBO 05 679 20 37;
bnguetebo@htcongo.com

Confidentialité
Toutes les informations partagées par Helios Towers Congo Brazzaville avec votre organisation doivent être traitées comme STRICTEMENT CONFIDENTIELLES et ne doivent pas être divulguées à des tiers en dehors de votre organisation sans le consentement écrit d'Helios.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **LE COURRIER DE KINSHASA** **LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO**

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

COOPÉRATION

Les Etats-Unis octroient plus de cent mille dollars aux ONG

L'ambassade des Etats-Unis au Congo a remis, le 20 novembre à Brazzaville, des chèques d'un montant total de 101 342 dollars à dix-sept Organisations non gouvernementales (ONG) pour réaliser des projets dans divers domaines de développement.

Lors de la cérémonie de signature de contrat et de remise des chèques aux différents responsables des ONG, l'ambassadeur des Etats-Unis, Eugene Young, a précisé que 40 000 dollars seront versés à huit ONG congolaises, dans le cadre du programme du Fonds d'auto-assistance. En plus, 61 342 dollars seront versés à neuf autres ONG, pour la mise en œuvre du programme de petites subventions du département de la diplomatie publique américaine.

Selon l'ambassadeur, les différents projets couvrent divers domaines de développement allant de l'agriculture au plaidoyer contre les violences ayant pour base le genre en passant par l'élevage et la formation.

« Cela représente un total de 101 342 dollars que l'ambassade américaine octroie cette année aux ONG et aux particuliers. Ces projets bénéficieront à plusieurs milliers de personnes de toutes couches sociales et classes et auront un impact positif et progressif sur la vie d'une partie importante de la population



Les bénéficiaires et l'ambassadeur Eugène Young/Adiac

congolaise », a déclaré l'ambassadeur des Etats-Unis. En outre, il a félicité les bénéficiaires pour leurs efforts visant à améliorer la vie de leurs compatriotes « grâce aux projets financés par le peuple américain ».

« Ces subventions sont une porte ouverte à davantage de collaboration entre vos communautés et le peuple américain. Vous avez la lourde responsabilité de mener à bien ces projets et de

suivre leur impact sur vos communautés. Bien sûr, avec notre soutien », a assuré Eugene Young. Il a expliqué que les subventions du Fonds d'auto-assistance de l'ambassadeur et du Programme de petites subventions du département de la diplomatie publique font partie des programmes d'aide les plus visibles en Afrique. « Ils permettent au peuple américain de participer au développement des communautés à travers le

monde et d'apporter une aide efficace et vitale à de petits projets communautaires ayant un impact immédiat et direct sur la population bénéficiaire », a précisé le diplomate américain.

Les objectifs de ces programmes sont les suivants : améliorer les conditions socio-économiques de base des communautés locales ; soutenir des activités qui profitent à de nombreuses personnes de la communauté et qui sont faciles à

mettre en œuvre ; générer, dans la mesure du possible, des revenus dans les communautés et mener des activités autonomes ; favoriser une implication significative de la population locale dans la gestion et la mise en œuvre de ses projets. Dans le cadre de la formation des femmes journalistes en technique de reportage, l'un des bénéficiaires a remercié les Etats-Unis pour ce coup de pouce. « C'est un sentiment de joie de comprendre que le travail que nous faisons est important, et qu'on peut aussi bénéficier d'un appui des partenaires qui sont prêts à nous accompagner. Le journalisme est un métier difficile. Souvent on pense le faire, alors que non », a déclaré Arsène Sévérin Ngouela. Il a précisé que la première phase de la formation des femmes journalistes en technique de reportage a été déjà amorcée sur fonds propres, en septembre dernier à Brazzaville. La deuxième phase est prévue en décembre prochain à Pointe-Noire. La formation pourrait s'étendre jusqu'à l'intérieur du pays.

Yvette Reine Nzaba

FINANCEMENT DES MICROPROJETS

L'ambassadeur d'Allemagne édifie les porteurs de projets à Mouyondzi

L'ambassadeur d'Allemagne au Congo, le Dr Wolfgang Klapper, s'est rendu à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, pour informer les porteurs de projets des possibilités et des opportunités qu'ils peuvent trouver au niveau de leur ambassade et aussi s'imprégner de la réalité du projet piscicole animé par un bénéficiaire.

Organisée par le groupe de liaison Afrique Europe que préside Césaire Bounkoulou, cette visite avait pour buts principaux de rencontrer les autorités locales et de s'informer sur la mise en œuvre des microprojets déjà réalisés, notamment sur un projet de pisciculture et un autre sur la transformation du manioc. Le diplomate allemand a expliqué à cette occasion les procédures pour la réalisation de ces microprojets. L'activité qui a eu lieu au siège du conseil consultatif des sages et notabilités a débuté par les communications de la représentante de l'administrateur maire de la communauté urbaine de Mouyondzi, puis celle de l'ambassadeur d'Allemagne au Congo qui, s'adressant à la population de cette localité, a signifié qu'il s'agit d'une communauté urbaine très similaire à certaines localités rurales d'Allemagne.

Mouyondzi, a-t-il dit, est l'une des localités qui travaille en agrumes et denrées de première nécessité pour alimenter les grandes villes à l'instar de Brazzaville et Pointe-Noire qui disposent des marchés spécifiques tels que le Marché de PK et celui de Fond Tié-Tié. Cette grande activité de production souffre cependant d'un manque d'unités de transformation. Ce qui entraîne des pertes considérables de production des agrumes (oranges, mangues, etc.).

« C'est dans ce sens que nous accompagnons les porteurs de projets et les finançons. Nos financements vont jusqu'à six



L'ambassadeur d'Allemagne posant avec le préfet de la Bouenza à sa gauche et le président du groupe de liaison Afrique Europe/Adiac

millions de francs CFA par projet. Plusieurs porteurs ont déjà bénéficié de nos subventions... Je me tiens donc à votre disposition pour recueillir vos projets que je sais très nombreux car, Mouyondzi c'est un peuple travailleur dit MTR (Mouyondzi travaille et ravitaille). L'ambassade ne pourra pas satisfaire toutes les demandes, cependant, nous souhaiterons pouvoir ai-

der Mouyondzi sur un projet global qui pourrait bénéficier à toute la population active. Pourquoi pas une unité de transformation des produits qui pourrait profiter à tous les producteurs et la population », a fait savoir le diplomate allemand, le Dr Wolfgang Klapper. Après ce mot significatif, il y a eu échange entre lui et la population.

Elargir le financement des microprojets dans tout le département

Pour sa part, le préfet du département de la Bouenza, Jules Mounkala Tchoumou, après avoir suivi l'ambassadeur d'Allemagne qui veut accompagner les porteurs des micro-projets, a fait un plaidoyer afin que l'apport des allemands puisse concerner tout le département qui est le grenier du Congo. « Nous connaissons le slogan : Mouyondzi travaille et ravitaille (MTR). Il y a les mêmes conditions de jeunesse, de relief, d'hydrographie, ..., dans tout le département. Notre souhait est que nous puissions passer de MTR à une étape supérieure de BTR, c'est-à-dire la Bouenza travaille et ravitaille. Parce que le poids de ravitailler le Congo ne doit pas seulement être supporté par Mouyondzi, il faut qu'il y ait des projets d'accompagnement dans d'autres districts pour que tout le département de la Bouenza participe non seulement au développement local mais également à améliorer la production et à alimenter convenablement le marché congolais et pourquoi pas le marché africain », a-t-il suggéré.

Jules Mounkala Tchoumou a profité également de l'occasion pour lancer un appel à toute la jeunesse, qui est aujourd'hui en déperdition avec des associations des mal-fauteurs. « Nous voulons que les jeunes s'organisent en coopératives, en associations de dévelop-

pement. Avec des telles initiatives, elle sera accompagnée et tournera le dos à la violence inutile et être plutôt utile et au département et au pays », a indiqué le préfet.

A l'issue de cet échange, l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, accompagné du préfet de la Bouenza et du président du groupe de liaison Afrique-Europe, a visité les sites. L'unique projet piscicole à Mouyondzi est mené par Gasparine Kimpolo qui a fait la démarche au niveau de l'ambassade d'Allemagne via le groupe de liaison dans l'accompagnement. C'est dans ce sens que l'ambassadeur d'Allemagne s'est rendu sur le site des étangs de Mikimu avec pêche et vente des poissons aux encablures de la communauté urbaine de Mouyondzi, pour s'imprégner de la réalité de ce projet. A sa venue, l'animatrice de ce projet, Gasparine Kimpolo, enseignante de profession, qui s'est jetée dans la pisciculture, s'est dite ravie de voir les gens venir la voir dans son site de travail. « Mon souhait c'est d'avoir de financement et de formation pour élever des poissons. Je commence déjà à produire et je pourrai aller au-delà. J'ai plusieurs étangs dont un de 34m/14m, un autre qui mesure 30m/9m, un autre encore qui mesure 21m/11m, un qui a 11m/7m, ... Je n'ai pas encore bénéficié d'un financement, je le sollicite ainsi qu'une formation », a-t-elle déclaré. Notons que la délégation a visité aussi le cluster pro manioc de Moukala village.

Bruno Zépherin Okokana

RECRUTEMENT DANS LES FAC

Une bousculade entraîne une tragédie au stade d'Ornano

La ville de Brazzaville s'est réveillée sous le choc le 21 novembre. « Il s'est produit un drame au stade d'Ornano dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre 2023. Ce drame a entraîné des morts et des blessés. Le bilan provisoire établi par les services d'urgence fait état de 37 morts et de nombreux blessés », indique un communiqué de la cellule de crise mise en place à cet effet par le gouvernement.

Le bilan pourrait donc s'alourdir parmi les victimes, hommes et femmes, dont l'âge varie entre 18 et 25 ans.

Selon les témoignages, la bousculade a eu lieu le 20 novembre autour de 23 heures. Les prétendants au recrutement lancé par les Forces armées congolaises (FAC) avaient résolu de passer nuit au stade d'Ornano pour figurer parmi les premiers à être reçus tôt le lendemain. L'espace d'entrée ne pouvant pas contenir la masse des candidats qui se sont bousculés, ceux qui sont tombés ont été piétinés par d'autres entraînant morts, blessés et fracturés. Certains blessés encore en vie sont pris en charge au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo.

Rominique Makaya



Les prétendants au recrutement au stade d'Ornano. /FR

Les opérations suspendues à Brazzaville

Le commandement des Forces armées congolaises (FAC) a, dans un communiqué, annoncé la suspension des opérations de recrutement à Brazzaville jusqu'à nouvel ordre. « Suite aux incidents malheureux ayant occasionné mort d'hommes et fait de nombreux blessés le lundi 20 novembre 2023, aux environs de 23 heures, à l'issue d'une bousculade devant le camp d'Ornano, site d'enregistrement des candidats au recrutement du contingent des Forces armées congolaises, 2023, les opérations de recrutement sont suspendues à Brazzaville jusqu'à nouvel ordre », peut-on lire dans un communiqué du commandement des FAC diffusé à la télévision nationale, présentant ses condoléances aux familles éplorées et sa compassion pour les blessés. Selon les sources de la morgue municipale de Brazzaville, 31 corps ont été enregistrés dont vingt garçons et onze filles.

Les Dépêches de Brazzaville

31 corps enregistrés à la morgue municipale de Brazzaville

La bousculade du lundi 20 novembre au stade d'Ornano a fait officiellement 31 morts et de nombreux blessés, selon des sources hospitalières. La cellule de crise présidée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a fait le 21 novembre la ronde des hôpitaux où sont hospitalisés les blessés ainsi que la morgue de Brazzaville pour s'en rendre compte.

Accompagné du ministre d'Etat, Firmin Ayessa, des ministres de la Justice, Ange Aimé Wilfrid Bininga, de la Santé, Gilbert Mokoki, de la Jeunesse, Hugues Nguélondele, et des Affaires sociales, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, le chef du gouvernement s'est rendu aux urgences du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) et de l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo. Au CHU-B, la cellule de crise a visité la dizaine de blessés qui y restent, notamment dans la salle de déchoquage et au service des urgences médico-chirurgicales. Selon les médecins, au total, 84 blessés ont été reçus dont 72 garçons et 12 filles pour 15 décès.

A l'hôpital, ils étaient 64 blessés dont deux ont succombé de leurs blessures. Actuellement, seul un jeune homme qui a subi un traumatisme crânien y est hospitalisé. Reçue à la morgue municipale de Brazzaville par le directeur de cette structure, Yvon



Une vue des blessés admis au CHU-Adiac casiers.

Adelard Bonda, la cellule de crise s'est fait une idée exacte de nombre de personnes décédées. En effet, au lieu de 32 comme annoncé au départ ou 37 comme

avancé par le porte-parole du gouvernement, 31 corps ont été déposés à la morgue. Une autre personne donnée pour morte se trouve actuellement en

réanimation au CHU-B. Pour se convaincre du nombre de décès évoqué, Anatole Collinet Makosso et sa suite sont entrés dans la morgue pour vérifier les

Notons que sur les 10 blessés reçus à l'hôpital de référence de Talangai, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, il en reste trois.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

Une action climatique draconienne s'impose

Alors que les températures mondiales grimpent en flèche et que les émissions de gaz à effet de serre atteignent des niveaux sans précédent, une action climatique draconienne est nécessaire pour s'éloigner de changements climatiques incontrôlables et s'aligner sur les objectifs de l'accord de Paris, selon un rapport des Nations unies publié le 19 novembre.

Le rapport sur les écarts d'émissions 2023 du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) véhicule un message clair : à moins que les pays n'intensifient leur action climatique et ne l'accomplissent davantage que promis d'ici à 2030, le monde se dirige vers une augmentation des températures de 2,5 à 2,9°C au-dessus des niveaux préindustriels. Présentant le rapport depuis Nairobi, au Kenya, la directrice exécutive du PNUE, Inger Andersen, a déclaré qu'aucune personne ni aucune économie n'était épargnée par le changement climatique, et a souligné le besoin urgent de « *cesser d'établir de tristes records en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de températures mondiales élevées et de conditions météorologiques extrêmes* ». « *Nous devons plutôt sortir de ce vieux schéma d'ambition insuffisante et d'action insuffisante, et commencer à établir d'autres records, en matière de réduction des émissions, de transitions vertes et justes et de financement climatique* », a-t-elle souligné.

Pour revenir sur la bonne voie en vue d'une hausse de température de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, les émissions doivent être réduites d'au moins 28% par rapport aux scénarios actuels. Afin de le ramener à la limite de 1,5°C, soit l'objectif de l'Accord de Paris, il faudra une réduction de 42%. Si rien ne change, en 2030, les émissions de gaz à effet de serre seront de beaucoup supérieures à la limite



« Nous devons plutôt sortir de ce vieux schéma d'ambition insuffisante et d'action insuffisante, et commencer à établir d'autres records, en matière de réduction des émissions, de transitions vertes et justes et de financement climatique »

de 1,5°C ; l'excédent équivaut à peu près aux émissions annuelles totales actuelles des États-Unis, de la Chine et de l'Union européenne réunis.

Un appel de Nairobi faisant écho à New York

Le message du patron du PNUE

a reçu un soutien sans équivoque à New York, où le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a lancé un appel aux dirigeants du monde afin que cesse cet empilement de « promesses non tenues » et de « vies brisées » et souligné que le changement

devait commencer par le haut. Il a aussi évoqué un « échec du leadership », une trahison vis-à-vis des communautés vulnérables ainsi que d'une « énorme opportunité manquée ». Réitérant que les énergies renouvelables n'avaient jamais été plus abor-

dables et accessibles, le chef des Nations unies a exhorté les dirigeants « à arracher à la racine le poison de la crise climatique, les combustibles fossiles ». Il a aussi appelé les pays à s'engager à éliminer progressivement dans un délai clair aligné sur la limite définie par l'Accord de Paris, et invité les pays ne l'ayant pas encore fait à annoncer leurs contributions au Fonds vert pour le climat ainsi qu'au nouveau Fonds pour les pertes et les préjudices.

La COP28 en ligne de mire

Dans neuf jours démarre la Conférence sur le changement climatique à Dubaï (COP 28), dont le but sera de délivrer un premier bilan mondial de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Il sera aussi question du prochain cycle de contributions déterminées au niveau national (CDN), c'est-à-dire les efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions et s'adapter aux effets du changement climatique. Les pays devraient les soumettre en 2025, avec pour objectif de limiter drastiquement leurs niveaux d'émissions en dix ans seulement, pour s'aligner sur une trajectoire de réchauffement planétaire comprise entre 1,5°C et 2°C. Dans le scénario le plus optimiste où toutes ces CDN seraient respectées, il serait possible de limiter la hausse des températures à 2°C, mais cette probabilité, qui a déjà seulement 14% de chance de se réaliser, s'affaiblit de jour en jour.

Noël Ndong

AFRIQUE DE L'OUEST

Les groupes affiliés à Daech constituent « une menace persistante »

Africa Focus Group, co-présidé par l'Italie, l'Arabie saoudite et les États-Unis, s'est réuni le 16 novembre à Cotonou, au Bénin, pour échanger sur les défis liés à la sécurité régionale et à la lutte contre le terrorisme, posés par les groupes affiliés à l'Etat islamique dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest.

« *Les groupes affiliés à Daech constituent une menace persistante pour la population d'Afrique de l'Ouest* », selon une déclaration conjointe de l'Africa Focus Group relevant de la Coalition mondiale contre Daech, co-présidé par le Maroc. D'après un communiqué publié à Washington par le département d'Etat américain, vingt-huit membres et observateurs de la Coalition ont participé à la réunion dont les discussions ont porté sur la coordination avec d'autres initiatives multilatérales. Par ailleurs, les participants à la réunion ont été informés des efforts déployés par les partenaires de la coalition qui sont engagés ou dirigent l'Initiative d'Accra, le G-5, la Coalition pour le Sahel et le processus d'Aqaba.

De son côté, le Bureau des Nations unies contre le terrorisme, qui bénéficie du statut d'observateur au sein de la Coalition, a fait le point sur le sommet africain prévu au printemps 2024, qui devrait compléter les efforts internationaux visant à contrer les groupes affiliés à Daech en Afrique.

L'Africa Focus Group a reconnu qu'il existe de nombreux

facteurs qui contribuent aux défis sécuritaires actuels dans la région. Afin de renforcer son impact, le groupe concentre ses efforts sur les quatre piliers de son plan d'action, à savoir le renforcement et l'amélioration de la sécurité des frontières, la collecte biométrique, la lutte contre la propagande de Daech et les efforts de recrutement ainsi que le renforcement de la résilience

des communautés, l'amélioration des capacités des membres de la Coalition pour réduire les sources de financement illicite de l'Etat islamique et la lutte contre les influences malignes qui entravent les efforts de lutte contre le terrorisme.

Les participants à la réunion de Cotonou ont réaffirmé l'importance des échanges « francs et ouverts » en cours, soulignant

que « *les membres de l'Africa Focus Group sont engagés à partager et à développer les meilleures pratiques pour renforcer les capacités des partenaires et aider les pays en matière de lutte contre le terrorisme* ».

Enfin, les co-présidents du groupe ont affirmé que la Coalition mondiale contre Daech demeure déterminée à affronter et à vaincre l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest et ailleurs dans le monde. Selon le communiqué, Africa Focus Group sert de mécanisme de collaboration pour coordonner l'assistance antiterroriste afin de renforcer la capacité antiterroriste des membres africains de la Coalition.

Yvette Reine Nzaba

Les quatre piliers de son plan d'action, à savoir le renforcement et l'amélioration de la sécurité des frontières, la collecte biométrique, la lutte contre la propagande de Daech et les efforts de recrutement ainsi que le renforcement de la résilience des communautés, l'amélioration des capacités des membres de la Coalition pour réduire les sources de financement illicite de l'Etat islamique et la lutte contre les influences malignes qui entravent les efforts de lutte contre le terrorisme.

Musée
du Bassin du Congo



Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



ASSAINISSEMENT

Le gouvernement va accompagner l'opération «Kin bopeto»

Le ministre de l'Industrie, Julien Paluku, et le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, ont présidé, le 20 novembre à l'hôtel de ville, la première réunion de la task force sur la gestion et la valorisation des déchets dans la capitale. L'objectif est d'accompagner le gouvernement provincial dans son programme d'assainissement «Kin bopeto», comme cela se fait dans d'autres pays du monde.

Le gouvernement central et la mairie de Kinshasa agissent selon les orientations du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, sur l'assainissement de la ville données lors de la 117^e réunion du conseil des ministres. Pour Kinshasa qui attendait l'accompagnement financier en vue de pérenniser ses activités d'assainissement, c'est un ouf de soulagement. Le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka, donnant le coup d'envoi de la réunion, a fait un bref état des lieux de la situation dans le secteur de la salubrité, avant de présenter les acquis en termes de projets et partenariats en cours dans le domaine de l'assainissement. Parmi les partenariats, il a cité ceux signés avec les sociétés Ok Plast et Clean Plast, pour la collecte et le recyclage des déchets plastiques et des cartons; ainsi que celui signé avec la société Albayrak, qui est déjà à pied d'oeuvre dans la collecte et l'évacuation des déchets. Le gouverneur de Kinshasa a également évoqué le projet avec la société américaine Cambridge, qui doit débiter la collecte et la valorisation des déchets en produisant près de 400 mégawatts d'électricité. Il a, par ailleurs, noté que cette société exige une garantie de 6,5 millions de dollars américains par mois. Genti-



ny Ngobila Mbaka a souhaité que le choix d'autres partenaires ait pour base le critère d'expériences avérées de l'entreprise. Dans cette synergie, il est aussi question de mettre en place une chaîne de valeur de la filière industrielle des déchets dans la capitale. Cela justifie la responsabilisation du ministre national de l'industrie pour chapoter cette task force qui doit produire les premiers résultats palpables d'ici trois mois.

Tout en saluant les avancées enregistrées par le gouvernement provincial de Kinshasa avec ses différents partenaires, le ministre Julien Paluku a souligné la nécessité d'appuyer tout ce qui est déjà entrepris par la ville dans ce domaine, notamment le projet avec la société Cambridge sur la collecte et la valorisation des déchets. « Selon une étude menée il ya dix ans, la ville de Kinshasa produit près

Des poubelles de l'opération «Kin Bopeto»/DR de dix mille tonnes de déchets. Aujourd'hui, cette étude ramène cette production à quinze ou seize mille tonnes de déchets par jour, ce qui est énorme et cela demande plusieurs acteurs pour devoir à la fois ramasser ces déchets, créer les décharges mais aussi les traiter pour permettre que ces déchets quittent l'état des ordures pour devenir l'or dur. C'est important que cela soit fait

ainsi», a expliqué le ministre de l'industrie.

Julien Paluku a, par contre, rassuré sur la volonté du gouvernement de la République de mettre tous les moyens nécessaires pour que Kinshasa redevienne une ville très propre et économiquement forte. Il a ajouté: « Nous sommes là dans une filière qui associe le ministère de l'Environnement et celui de l'Industrie qui prend la phase de transformation, la ville de Kinshasa qui a tous ces mécanismes de ramassage et traitement des déchets, pour qu'ensemble nous puissions créer cet écosystème qui va permettre d'arriver à des résultats».

Des experts qui ont pris part à cette première réunion ont aussi assuré que le travail à faire va aboutir à la création d'une économie circulaire, en produisant, avec les déchets de Kinshasa, près de 200 mégawatts d'énergie, qui vont permettre à la ville de réinjecter cette électricité dans la consommation locale. Il est souligné que le Fonds de promotion de l'industrie est aussi associé dans le but d'accompagner la volonté du gouvernement dans cette synergie, en donnant les financements aux acteurs concernés.

Lucien Dianzenza

NÉCROLOGIE



Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Monsieur Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, le colonel Lucien Nkoua, messieurs Aimé MFoutou, Fulgence Adicolle Goum, Jean Michel Adicolle, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur épouse, fille, sœur et belle-sœur, Mme Maguessa Ebomé née Nkoua Ngamakita Laeticia Dawson, survenu le 15 novembre 2023 à Paris (France).

La veillée funèbre se tient à Moukondo sur la rue Djoueri, n° 15, non loin du rond-point Mazala.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

OFFRE D'EMPLOI

Le Consulat Général de la République du Ghana à Brazzaville annonce au public qu'un poste de Recepcionniste bilingue (Anglais-Français et vice-versa) est à pourvoir au sein du Consulat. Les candidat (e)s intéressé (e)s doivent fournir un dossier contenant un-CV traduit en Anglais et en Français suivi d'une demande d'emploi à adresser au Chargé d'Affaires du Consulat Général du Ghana avant le 25 Décembre 2023. Le/la candidat (e) doit justifier au moins de trois (3) ans d'expérience dans ce domaine. Les candidatures sont à déposer au Consulat Général du Ghana situé à l'entrée du Lycée Chaminade, en face de l'ancienne Aumonerie, Brazzaville.

Par ailleurs, il saisit cette occasion pour informer le public que les demandes de visas peuvent dorénavant se faire en ligne sur le lien: [HTTPS://BRAZZAVILLE.GHANAGOVERNMENTMISSION.COM/PORTAL/](https://BRAZZAVILLE.GHANAGOVERNMENTMISSION.COM/PORTAL/)

JOB ANNOUNCEMENT

The Consulate-General of the Republic of Ghana in Brazzaville inform the general public that a position of a bilingual receptionist (English-French and vice-versa) is available at the Consulate. Interested candidates must provide a job application letter containing a CV both in English and French to be addressed to the Chargé d'Affaires of the Consulate -General of Ghana before the 25th of December 2023. Candidates must at least have an experience of three (3) years in this domain. Candidacies must be submitted at the Consulate-General of Ghana located at Chaminade Senior Secondary School Avenue, opposite the former Chaplaincy, Brazzaville.



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
D'AFRIQUE CENTRALE

LE COURIER
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DU MASSIF DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr



CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'UNPC-Kinshasa insiste sur le respect de la loi

Le président du comité provincial de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) de la ville de Kinshasa, Jean-Marie Kassamba, et le secrétaire Pierrot Mbuyu Saidi ont rendu public un communiqué, le 19 novembre, exhortant tous les professionnels des médias à couvrir la campagne électorale en cours en respectant strictement les normes.

«Le bureau exécutif de l'UNPC-Kinshasa demande à tous ses membres de bien vouloir couvrir ce moment historique dans le strict respect des principes déontologiques et valeurs éthiques tels édictés par tous les textes légaux qui régissent et caractérisent au quotidien cette profession d'une grande noblesse socio-professionnelle qu'est le journalisme», lit-on dans le communiqué.

Cette structure encourage, par ailleurs, tous les professionnels des médias, candidats à différents niveaux des élections, et leur souhaite bonne chance. Elle exhorte tout le monde au strict respect du code d'éthique et de déontologie du métier ainsi que des textes régissant ce moment particulier de la vie de la nation.

Lucien Dianzenza

ASSISTANCE

Des articles ménagers pour les victimes de la crise interethnique de Kwamouth

Le prestataire bancaire Soficom est allé à la rescousse des victimes des violences perpétrées à Kwamouth, dans le Mai Ndombe, en leur remettant des articles de ménage.

Chaque ménage a reçu un kit en articles ménagers essentiels composé d'une couverture, de deux casseroles, de deux assiettes, d'une bassine et d'un seau en plastique, d'un bidon de vingt litres, de trois barres de savon, avec une enveloppe en francs congolais allant de 145 230 à 325 000, en fonction de la taille du ménage. Ce sont 584 ménages déplacés et familles d'accueil qui ont reçu cette aide. L'assistance humanitaire aux communautés vulnérables affectées par la crise du Plateau bateke et Kwamouth est financée par l'Union européenne, dans le cadre du projet Echo 2 porté par un consortium composé de Caritas international Belgique Team Leader, Caritas Congo, la Diaconie de l'Archidiocèse de Kinshasa et Magna.

Selon un communiqué de Caritas Congo, les ménages assistés sont venus de quatre localités de Mbankana, à savoir Mpara 1 et Mpara 2, Bwangamoso et Mukonso. Les ménages bénéficiaires ont exprimé leur gratitude à l'endroit de leurs bienfaiteurs. Pour eux, cette aide vient à point nommé, au regard des difficultés énormes auxquelles ils font face. Cela va du logement à l'alimentation, en passant par les soins médicaux et la scolarisation de leurs enfants. Ils qui n'ont pas omis de remercier l'Union européenne et les acteurs engagés dans le consortium autour de la Caritas international Belgique, souhaitant que les autorités redoublent les efforts pour le rétablissement de la paix dans leur milieu d'origine. La distribution de ces biens a été

effectuée selon les critères de vulnérabilité et sans discrimination, suivie par un comité multiacteur mis en place.

Il y a lieu de noter que bien de ménages déplacés dans d'autres localités et provinces touchées par la crise du Mai-Ndombe n'ont pas pu être assistés. Même des membres de la communauté qui accueillent depuis plus de huit mois ces déplacés, voire une année pour certaines localités, n'ont pas bénéficié de cette assistance alors qu'ils ont à tout prix besoin d'un appui. D'où le plaidoyer de Caritas-Congo pour un accroissement des ressources financières en faveur de ces déplacés qui ont tout perdu dans leur fuite et sont encore traumatisés par les atrocités vécues.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

Renaissance et DCMP se neutralisent, V.Club perd face à Maniema Union

La manche retour de la première étape de la 29^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) a bien débuté depuis quelques jours.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et l'OC Renaissance du Congo ont fait jeu égal de zéro but partout, en match de la 11^e journée du groupe B. Au match aller, les deux clubs s'étaient quittés sur la marque d'un but partout. DCMP compte 18 points alors que l'OC Renaissance du Congo dispose de 10 points. Vainqueur de l'AS V.Club par un but à zéro le week-end dernier au stade Tata Raphaël de Kinshasa sur un but d'Aggée Basiala à la 73^e minute, l'AS Maniema Union est leader du groupe B avec désormais 30 points. Quant à V.Club, c'est la sixième défaite du club vert et noir de Kinshasa, déjà battu par Maniema Union au match



Une séquence du match DCMP et Renaissance du Congo/Guylain Kipoke

aller au stade Joseph-Kabila de Kindu par 0 but à 2. Lors de la défaite au stade Tata Raphaël, les supporters vert et noir se sont déchaînés, l'entraîneur Raoul Jean Pierre Shungu et ses joueurs ont dû être escortés par la police. Aussi annonce-t-on l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire qui sera dirigée par la présidente Bestine Kazadi. Celle-ci a reconnu qu'un malaise

couve au sein du club.

Mazembe écrase Tshinkunku, Lupopo bat Blessing

Dans le groupe A, le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi a marché sur l'US Tshinkunku de Kananga par 4 buts à 0. Le Malien Fily Traoré (15^e minute) a ouvert la marque sur une erreur du gardien de but Lokutu des Chasseurs du Kasai,

imité à la 19^e minute par Glody Likonza sur un centre de Philippe Kinzumbi. Louis Autchanga a marqué le troisième but sur penalty avant la fin de la première période. En seconde période, Fily Traoré a inscrit le quatrième but d'un tir de l'extérieur du pied droit. Mazembe a renoué avec le succès après la défaite du mercredi dernier devant Simba Kamikaze. Les Corbeaux reprennent la tête

du Groupe A, avec 27 points en 11 matchs, devant Lupopo (25 points), qui compte un match en moins. Pour Tshinkunku compte 2 points en 11 sortie, et occupe la dernière place en ayant encaissé 29 buts contre 6 marqués.

Notons que le FC Saint-Eloi Lupopo reste dans la course pour la première place de ce groupe A. en effet, le club bleu et or de Lubumbashi a battu le FC Blessing de Lualaba, le dimanche 19 novembre au stade Dominique-Diur, dans la commune de Manika à Kolwezi, par 3 buts à 1. Le défenseur central Peter Ikoyo Iyembe (16^e minute), Patou Kabangu sur penalty (20^e minute) et Horso Mwaku (26^e minute) ont inscrit les buts des Cheminots du président Jacques Kyabula Katwe. Blessing a sauvé l'honneur devant ses supporters grâce à son buteur-maison, Ngita Kamanga, à la 52^e minute. Signalons aussi la victoire de l'AS Simba de Kolwezi sur l'US Panda B52 de Likasi par 1 but à 0, une réalisation d'Emmanuel Ntumba à la 85^e minute.

Martin Enyimo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



CAN SENIORS HOMMES DE HANDBALL

Les Congolais déjà en chantier

Dans le cadre des préparatifs de la 26^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) seniors hommes, la Fédération congolaise de handball (Fécohand) organise du 17 novembre au 5 décembre, à Brazzaville, un stage local au profit des joueurs de l'équipe nationale.

Une vingtaine de joueurs issus des championnats du Congo, du Maroc et certains pays d'Europe est retenue pour le stage préparatoire de la CAN 2024. Ces joueurs qui font des prouesses dans leurs clubs respectifs sont appelés à donner le meilleur d'eux lors de la compétition continentale prévue du 19 au 29 janvier prochain, au Caire, en Egypte.

La dernière participation de l'équipe masculine seniors hommes à une compétition continentale remonte à 2020. Le retour des Diables rouges est beaucoup attendu, surtout par leurs adversaires du groupe B (Egypte, Cameroun et Guinée).

La motivation des joueurs congolais ainsi que du staff est visible lors des différentes séances d'entraînements qui se déroulent au gymnase Nicole-Oba. Ces derniers demandent simplement que la tutelle soit à leur côté durant la phase préparatoire ainsi que pendant la compétition.

« Tous ici, nous sommes animés par l'esprit du patriotisme et nous voulons vraiment honorer le Congo à travers cette compétition. La fédération nous a mis dans le bain et nous travaillons dur pour rendre fier notre pays. Il va falloir que le gouvernement soit déjà à nos côtés afin que le travail soit bien fait. Du côté des dames, les choses bougent, nous voulons faire mieux afin de hisser le Congo parmi les meilleurs. Il est temps que toutes les conditions soient réunies », a indiqué un joueur.



La sélection nationale du Congo après une séance d'entraînement/Adiac

Selon le programme du staff technique, le travail se focalise sur les exercices physiques et technico-tactiques. Après ce stage qui se déroule en externat, les joueurs seront internés avant d'aller terminer la préparation en participant aux matches amicaux dans certains pays qui restent à déterminer.

Liste des joueurs des Diables rouges Gardiens

1. Douniama Doum Davin, Inter Club, Congo
2. Bokoli Dominique, Etoile du Congo,

3. Magna Djef, Petro sport, Congo
4. Kibouanga Romaric, Etoile du Congo, Congo
- Ailiers droits
5. Samba Faldy, Etoile du Congo, Congo
6. Bikouya Tsoumou Gery, BMC, Congo
7. Mouandza Jubdy, BMC, Congo

Ailiers gauches

8. Mobombo Mopiti Glenn, Etoile du Congo, Congo
9. Ngakosso Destin, Etoile du Congo, Congo

10. Abambi Grâce, BMC, Congo

Demi-centre

11. Taty Costodes Vang-sy, Widad Es Smara, Maroc
12. Andzi Jordis, Petro Sport, Congo
- Arrières droits
13. Ekama Mbon Nige Steven, KCM, Maroc
14. Mvoukani Clemy, Caïman, Congo
15. Mondzali Bienvenu, BMC, Congo
- Arrières gauches
16. Taty Costodes Chris, Club Omnisport d'Errachidia, Maroc
17. Okoko Elenga Maïck, Etoile du Congo, Congo
18. Obaka Bellaud, Etoile du Congo, Congo

Pivots

19. Massamba Dorcel, Inter Club, Congo
20. Bouye Mbou Fraïman, Inter Club, Congo
21. Nzoutani Maxime, NHA sport, Congo

Staff technique

- Okomo Roch Guy Serges : entraîneur assistant
Tchicaya Gabriel : entraîneur assistant
Batantou Sita Phileas : entraîneur Assistant
Ngounda Sylvain : médecin
Obongui Benjamin : kinésithérapeute
Atipo Benjamin : kinésithérapeute
Ngoma Rude : analyste vidéo
Ngoubou Constant : intendant
Oboukas Hermann : chargé de matériel

La Rédaction



Historique

Helios Towers Congo Brazzaville est une filiale de Helios Towers (HT) qui est l'un des principaux fournisseurs de services d'infrastructure de télécommunications en Afrique et au Moyen-Orient, possédant et exploitant plus de 13 000 tours.

HT cherche à offrir une option de réduction des coûts à ses clients en favorisant le partage des infrastructures au sein de ses marchés. Plus d'informations sur <https://www.helios-towers.com>

Objectif de l'appel d'offres

HELIOS TOWERS CONGO souhaite par le présent cahier des charges définir les prescriptions techniques pour la fourniture et équipement informatique à Brazzaville. Le matériel et les fournitures seront conformes aux spécifications techniques requises et définies dans ce cahier de charge. Les soumissionnaires sont invités à préciser le pays d'origine, la garantie du matériel, le délai de livraison, ainsi que le mode de paiement à Helios Towers Congo (HTC).
Périmètre et directives de l'appel d'offre

Helios Towers – Congo Brazzaville APPEL D'OFFRE POUR :

Recherche d'un partenaire pour la fourniture de matériel et équipements informatiques.

La présente consultation est constituée de trois lots, dont les détails sont spécifiés ci-dessous :

- Lot 1 : La fourniture des ordinateurs de bureau ;
 - Lot 2 : La fourniture des ordinateurs portables ;
 - Lot 3 : La fourniture des imprimantes.
- Contenu de l'Appel d'offres
- Modèles et Caractéristiques techniques requis pour les desktops ; (voir en annexe à retirer aux bureaux de HTC)
 - Modèles et Caractéristiques techniques requis pour les laptops ; (voir en annexe à retirer aux bureaux de HTC)
 - Modèles et Caractéristiques techniques requis pour les imprimantes ; (voir en annexe à retirer aux bureaux de HTC)
 - Formulaire de due diligence soumis à l'évaluation des risques par HT (applicable au fournisseur retenu) ;
 - Code de déontologie des tiers (applicable au fournisseur retenu).
- Livrables de l'appel d'offres
- Une Offre technique et financière détaillée de la fourniture des ordinateurs de bureau (lot 1) ;

- Une Offre technique et financière détaillée de la fourniture des ordinateurs portable (lot 2) ;
 - Une Offre technique et financière détaillée de la fourniture des imprimantes (lot 3) ;
 - Document identifiant la source de livraison et le délai de garantie support et matériel fournis ;
 - Code de déontologie des tiers, parafés, signés avec cachet de votre entreprise ;
 - Le fournisseur fournira la réponse à l'appel d'offres via une communication par dépôt physique de l'offre à l'adresse « immeuble TPI, 1er niveau situé sur le boulevard Denis Sassou Nguesso, face dépôt SCLOG, Brazzaville ».
- Délais de livraison
- Lot 1 : La fourniture des ordinateurs de bureau : voir annexe ;
 - Lot 2 : La fourniture des ordinateurs portables : voir annexe ;
 - Lot 3 : La fourniture des imprimantes.
- Monnaie et modalité de paiement
La monnaie de règlement est le franc CFA. Les paiements se feront par virement bancaire dans le compte du prestataire sur présentation du RIB.
Ainsi seront effectués au plus tard trente (30)

jours à partir de la date de la présentation des factures à HELIOS TOWERS CONGO et suivant la modalité suivante :

- 50% d'acompte à la commande sous réserve d'une caution bancaire ;
- 100% du montant après livraison des véhicules attesté par un bon de livraison signé par les deux parties ;

Dépouillement et réponse à l'appel d'offre : lundi 04 décembre 2023. Une réponse sera communiquée au fournisseur retenu le mardi 05 décembre 2023. Pour tous besoins d'informations complémentaires, veuillez contacter : Mr Billy NGUETEBE 05 679 20 37 ; bnguetebe@htcongo.com

Confidentialité

Toutes les informations partagées par Helios Towers Congo Brazzaville avec votre organisation doivent être traitées comme STRICTEMENT CONFIDENTIELLES et ne doivent pas être divulguées à des tiers en dehors de votre organisation sans le consentement écrit d'Helios.



MINISTÈRE DES POSTES, DESTÉLECOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

MA Prêt No. : BIRD 9398

NIFESTATION D'INTERÊTS

AAOI n° 03/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2023

Avis Spécifique d'Appel d'Offres – sans préqualification

AVIS D'APPEL D'OFFRES

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA CONNECTIVITE DU RESEAU LAN DES DEUX UNIVERSITES (MARIEN NGOUABI ET DENIS-SASSOU-NGUOSSO) ET DU CABINET DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fournitures, installation et prestations de service pour la connectivité du réseau LAN des deux universités et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur. « Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire »

Le marché est constitué de deux lots distincts et indépendants :

- Le premier lot est constitué des 11 sites de l'Université Marien NGOUABI.
- Le deuxième lot est constitué des sites de l'Université Denis SASSOU NGUOSSO et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur.

Le soumissionnaire ne peut gagner qu'un seul des deux lots.

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise à niveau des infrastructures de connexion des deux universités (Marien Nguouabi et Denis-Sassou-Nguesso) et du Cabinet du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur à Brazzaville en République du Congo, pour un délai d'exécution de six (06) mois à partir de la date de signature du contrat.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Version de Juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), Tél : +242 05 079 21 21 ; E-mail : marchespatn@gmail.com et prendre connaissance des documents

d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : n° 10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par voie postale ou déposer à l'UGP.

6. Les offres doivent être remises au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures à l'adresse numéro 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes le 05 janvier 2024 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'«

une déclaration de garantie de l'offre », dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)
Nom du bureau : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)
Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
Adresse électronique : E-mail : marchespatn@gmail.com.

**Fait à Brazzaville
le 14 novembre 2023
Le Coordonnateur**

Francis SECK MANGOUANI

MA Prêt No. : BIRD 9398

NIFESTATION D'INTERÊTS

AAOI n° 04/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2023

Avis Spécifique d'Appel d'Offres – sans préqualification

AVIS D'APPEL D'OFFRES

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LES PRESTATIONS DE SERVICE POUR LA CONNECTIVITE DU RESEAU LAN/WLAN AU PROFIT DES MINISTÈRES, DÉPARTEMENTS ET AGENCES (MDA)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de fournitures, installation et prestations de service pour la connectivité du réseau LAN/WLAN au profit des ministères, départements et agences (MDA)

« Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire »

Le marché est constitué d'un lot unique.

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des équipements et mise en place d'un réseau LAN/WLAN au profit des Ministères, Départe-

ments et Agences (MDA) à Brazzaville en République du Congo, pour un délai d'exécution de six (06) mois.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Version de Juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), Tél : +242 05 079 21 21 ; E-mail : marchespatn@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : n° 10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par voie postale ou déposer à l'UGP.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 janvier 2024 2023 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda mentionnée ci-dessous le 04 janvier 2024 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'« une déclaration de garantie de l'offre », dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)
Nom du bureau : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)
Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
Adresse électronique : E-mail : marchespatn@gmail.com.

Fait à Brazzaville le 14 novembre 2023

**Le Coordonnateur
Francis SECK MANGOUANI**

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Coupe de France, 7^e tour

En déplacement chez une R2, Provin, le Stade lavallois se qualifie avec sérieux (5-0). Titulaire, Marvin Baudry a été concentré à l'image de son intervention à la 44e.

Sans Christ Makosso, parti en sélection, Sochaux bat Jura Sud 2-1. Titulaire, Fulgency Kimbembé a été remplacé à la 65e.

Sans Kévin Mouanga, suspendu, Annecy franchit ce 7e tour sur le terrain de Fos (2-1).

Steevy Mazikou était titulaire lors de la qualification de Châteauroux face au Red Star (2-1). Actif sans son couloir jusqu'à sa sortie à la 83e.

Sur le terrain de Canet, Bordeaux se qualifie aux tirs au but après un score de parité peu reluisant. Sur le banc, le jeune milieu Emilien Makagni est resté sur le banc.

Sans Alain Ipiélé, en sélection, Dunkerque prend son billet sans briller à Chaumont (1-0).

Avec Owen Matimbou dans les buts, Orléans gagne lar-



Steven Ngampika, ici en championnat, a délivré son équipe en Coupe de France DR

gement à Lavernose-Lherm (4-0).

Neuville chute à Hauts Lyonnais (0-2). William Marimoutou était titulaire en défense tandis que Dieuvy Nsondé est entré à la 69e dans les rangs visiteurs.

Club de R1, la JS Coulaines créé l'exploit face à Cholet (2-1). Kamal Bafounta, titulaire, a été averti à la 34e.

Malgré la titularisation de Cédric Odzoumo, Aubagne est éliminé aux tirs au but par Thonon-Evian (2-2).

Elimination de l'US Fougères à l'AG Caennaise (1-2) avec Melvin Nzingoula et Bergamin Kangou titulaires.

Dorian Mayanith, averti à la 48e et remplacé à la 65e, et Vierzon sont sortis à domicile par Angoulême (0-1).

Fin de parcours pour Bovid Itoua, titulaire, et Saumur, défaits à Bassin d'Arcachon Sud (1-2).

Elimination pour Flers et Jean-Bertrand Badia Mouanga, entré à la 75e, sur le terrain de Paimpol (1-2).

Entré à la 59e Steven Ngampika ouvre le score pour Saint-Philibert-Grand-Lieu.

Le club de N3 élimine le Poiré-sur-Vie 2-0. L'attaquant de 24 ans a marqué 3 buts en 7 matches de N3 cette saison.

Formé à Hoffenheim, le défenseur congolais Ebenezer Nzongo était titulaire lors de l'élimination de Choisy-le-Bac à Douvres (0-2).

Bieshem et Pythocles Bazolo, entré à la 77e, se qualifient à Villerupt-Thil (2-0).

Le Puy prend son billet pour le 8e tour à Seyssins (2-0). Jesah Mabepa Ayessa Ondzé était titulaire dans l'entrejeu.

Sans Christopher Ibayi, parti en sélection, Rouen poursuit sa route en battant Pontivy (2-1).

Camille Delourme



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

*À la vie
bel hommage*

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki
ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi

(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface de *Dr* Thophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Placide Moukoko

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

DISPARITION

Pierre Nzila inhumé au musée Marien-Ngouabi



Hommage de la République à Pierre Nzila/DR

Décédé le 25 octobre 2023, Pierre Nzila, président du Conseil départemental de la Cuvette Ouest jusqu'à sa mort, a reçu un dernier hommage de la nation, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et des corps constitués nationaux, le 21 novembre, bien avant son inhumation le même jour dans la capitale.

Pierre Nzila avait assumé les fonctions de ministre de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'Alphabétisation, de 1997 à 2002. Il a été député de la circonscription d'Okoyo, entre 2002 et 2012, avant d'aller au Gabon en qualité d'ambassadeur du Congo, a rappelé le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, donnant lecture de l'oraison funèbre.

Né le 22 septembre 1958 à Maloukou-Trechot dans le département du Pool, Pierre Nzila obtient son certificat d'études primaires élémentaires à Brazzaville avant de décrocher le baccalauréat au lycée technique puis une licence en mathématiques. L'illustre a mené sa carrière politique au sein du Parti congolais du travail. Au mausolée Marien-Ngouabi, il a été inhumé aux côtés d'autres grandes figures dudit parti.

Rominique Makaya

CELLULE DE CRISE

COMMUNIQUE N°2

La Cellule de crise, mise en place sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, suite au drame du stade d'Ornano, s'est de nouveau réunie à 13h00 et à 18h00.

Les victimes de ce drame ont été prises en charge au sein des formations sanitaires suivantes : le centre hospitalier universitaire de Brazzaville ; l'hôpital central des armées et l'hôpital de référence de Talangai.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, accompagné d'une importante délégation, s'est rendu dans ces différents établissements afin d'assister les victimes et échanger avec les personnels de santé présents sur place sur les besoins qui permettront de faire face à cette situation ; il ressort des éléments portés à la connaissance de la Cellule de crise que le bilan des victimes est révisé et détaillé ainsi qu'il suit :

1/- Nombre de décès : 31

- 29 corps identifiés
- 2 en cours d'identification

2/- Nombre de blessés :

- 145 blessés pris en charge, sortis des hôpitaux et traités en ambulatoire : soit 69 au CHU, 66 à l'hôpital central des armées et 10 à l'hôpital de TALANGAI.
- 15 blessés sont retenus en observation, soit : 11 au CHU, 1 à l'hôpital des armées et 3 à l'hôpital de TALANGAI
- 4 blessés graves ont été dénombrés, tous hospitalisés au CHU, dont l'un est en réanimation

Le Gouvernement rappelle que les opérations de recrutement au sein des forces armées congolaises avaient été lancées le 14 novembre 2023 ; nos jeunes avaient massivement répondu à l'appel du devoir en voulant servir sous les drapeaux ; à cet égard, le Gouvernement s'incline devant la mémoire des victimes de ce drame épouvantable et présente les condoléances de la nation aux parents éprouvés et éplorés.

Aussi, et sur la base des informations mises à sa disposition, le Gouvernement rend publiques les décisions suivantes :

- Un jour de deuil national avec mise en berne des drapeaux, fermeture des bars, dancings, débits de boisson et autres lieux festifs est décrété ; il se déroulera le Mercredi 22 novembre 2023 ;
- Le recrutement en faveur des forces armées congolaises est suspendu jusqu'à nouvel ordre sur l'étendue de la ville de Brazzaville ; il se poursuivra normalement sur le reste du territoire national ;
- Le Gouvernement va assister les victimes du drame pour l'ensemble des



Les membres de la cellule de crise/DR

frais médicaux qui seront exposés à cette occasion ainsi que pour les frais de veillée et d'inhumation ;

-A cet effet, les familles concernées sont invitées à prendre attache avec les services du Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire ;

-Une enquête administrative mixte police-forces armées congolaises a été ouverte ; elle devra déterminer les causes du drame et rendre ses conclusions dans les tous prochains jours ;

-D'autre part, une enquête judiciaire a été ouverte ; elle a été confiée à M. le Procureur de la République ; cette enquête doit mettre en œuvre les diligences nécessaires à la manifestation de la vérité dans la survenance et le déroulement de ce drame.

Le Gouvernement tiendra l'opinion informée des différentes conclusions qui découleront des éléments qui seront portés à sa connaissance, au fur et à mesure des investigations en cours.

Fait à Brazzaville, le 21 Novembre 2023

Pour la Cellule de crise,

**Le Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement.**